

MONTBEILLARD

Volume 7, no 10

en bref

Janvier 2003

Pêche blanche au lac Écho



Pierre Beaulieu

Le jeudi 2 janvier 2003, plusieurs membres de la famille Mariage se sont rendus pêcher sur la lac Écho où la famille possède une cabane à pêche. De gauche à droite : en première rangée : Vincent Mariage; en deuxième rangée : Ginette et Daniel Mariage; en troisième rangée : Alice Mariage; en quatrième rangée : Stéphane Charron, Sylvain et Albert Gaudet, André Lord et Alain Mariage. Au moment du passage de *Montbeillard en Bref*, les brochets et dorés ne s'étaient pas encore manifestés. Aux dires d'Alain, les dorés, cette année, sont plutôt petits et bon nombre d'entre eux doivent être remis à l'eau.

«Montbeillard en bref» est une corporation sans but lucratif selon la troisième partie de la loi sur les compagnies dont le but est d'éditer et de diffuser un journal communautaire à l'intention de la population du quartier Montbeillard. Son conseil d'administration est constitué de Pierre Beaulieu, président; France Neveu, vice-présidente; Jocelyne Marcotte, secrétaire; Manon Blanchette, trésorière et Diane St-Onge, administratrice.

Les personnes suivantes collaborent régulièrement au journal à des titres divers : Lucie Barrette, Marcel Jourdain, Pierrette Gouin, Jean-Nil Gouin, Louise Girard, Marcel Girard, Kathleen Lafond, Jean-Guy Lafrenière, Rita Trudel et Jacinthe St-Arnaud.

Tout citoyen de Montbeillard peut soumettre des textes au journal en autant qu'ils reflètent ou traitent de la vie communautaire de Montbeillard. Les textes **sur disquette** seront adressés au C.P.209, Montbeillard, J0Z 2X0 ou déposés dans la boîte au Dépanneur Blanchette & Filles, **au plus tard le 8 du mois** pour parution une semaine plus tard. Il est également possible de les expédier par courriel à l'adresse suivante : info@sorat.qc.ca Le nom et le numéro de téléphone de l'auteur devront apparaître à la fin du texte qui n'engage que la responsabilité de son auteur et ne reflète pas nécessairement l'opinion de la direction du journal. **Le journal se réserve le droit d'abrégé tout texte jugé trop long et, le cas échéant, de corriger l'orthographe, la syntaxe ou la grammaire.** Les commentaires des lecteurs seraient appréciés.

Le conseil d'administration

M essages D ivers

Félicitations!

Félicitations à Simon Morin-Dénoté qui s'est rendu jusqu'à la troisième étape avant les demi-finales de la *Dictée des Amériques*. On sait que ce n'est pas facile. Cette année il n'y aura pas de participants de la région.

Kathleen Lafond

Comité des repas aux familles éprouvées

Assemblée importante du comité des repas aux familles éprouvées, le 10 février 2003 à 19h30 au local de l'Âge Joyeux de Montbeillard.


Le but de l'assemblée est de remplacer la présidente, Rita Trudel, et la secrétaire, depuis 20 ans, Michelle Bourassa.

Nous laissons ce comité sans ignorer son importance et en espérant qu'il y aura une relève.

Michelle Bourassa, secrétaire

797-2627

Culture
et Communications

Québec 

Hausse moyenne à Montbeillard de 5,26% depuis 2001

Budget 2003 de la ville de Rouyn-Noranda

Le 23 décembre dernier, le conseil municipal de la ville de Rouyn-Noranda adoptait son budget pour l'année 2003: un travail exigeant, aux dires de Danielle Simard, notre conseillère municipale qui s'en dit tout de même assez satisfaite. Les revenus et dépenses de la nouvelle ville s'élèvent à 52 205 798 \$, une augmentation de 3,02 % sur l'année précédente alors que la richesse foncière, principale source de revenus, ne s'est accrue que de 1 %. Qualifié de «préoccupant», le taux d'augmentation des dépenses incite le maire à inviter ses concitoyens à «vivre selon leurs moyens» et à préconiser, en toute priorité, une relance et une diversification de notre économie. À lui seul, le service de la dette représente 23,02 % des dépenses du budget de la nouvelle ville.

À Montbeillard l'ensemble de toutes les taxes (la charge fiscale totale) pour une résidence d'une valeur moyenne de 62 489 \$ sera, en 2003, de 862 \$. La même résidence, avant la fusion, se voyait taxée pour une somme de 819 \$. L'augmentation moyenne du fardeau fiscal, de 2001 à 2003, est donc de 5,26 %.

Voici un extrait de la conclusion du discours du budget du maire, Jean-Claude Beauchemin.

(...)

«Deux grands objectifs ont guidé l'élaboration de ce budget : assurer l'harmonisation des services municipaux sur l'ensemble du territoire de la nouvelle ville et miser sur des investissements ciblés pour stimuler le développement économique de Rouyn-Noranda dans les secteurs industriel, commercial et touristique.

Ce n'est en effet que par un développement économique générateur d'emplois et de richesse que notre communauté pourra continuer à se donner les services dont elle a besoin et à améliorer son cadre de vie. Le défi qui nous attend au cours des prochaines semaines est tout à fait clair : il faut unir nos efforts pour augmenter notre niveau de richesse collective».

(...)

Le texte intégral du budget 2003 de la ville de Rouyn-Noranda est accessible sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : www.ville.rouyn-noranda.qc.ca

Pierre Beaulieu



Messages de la ville de Rouyn-Noranda

Conseil de quartier de Montbeillard

AVIS DE CONVOCATION

à une réunion publique le mercredi, 22 janvier 2003, à 19 h 30 en la salle les Bâtisseurs du Centre la Croisée au 551 du Village à Montbeillard.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2002
4. Suivi du procès-verbal
5. Correspondance
6. Sujet de discussion :
 - a) budget
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion.

Bienvenue à toutes et à tous!

Nos meilleurs vœux!

En mon nom et au nom du personnel, je souhaite à tous les citoyens du quartier Montbeillard une bonne et heureuse année 2003.

Danielle Simard
Conseillère

Cueillette des ordures

La cueillette des ordures s'effectue le mercredi aux deux semaines.

Calendrier des cueillettes :

Janvier : 15 et 29

Février : 12 et 26.

Heures d'ouverture du bureau du quartier Montbeillard

Bureau de la secrétaire : les jeudis de 8 h 30 à 12.

Bureau de l'inspecteur : du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Si nous sommes absents, laissez-nous un message et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.

Téléphone : 797-2985

Adresse électronique : muni.montbeillard@sympatico.ca

(suite à la page 6)

Nouvelles de l'Âge Joyeux

Grâce à votre participation, notre souper annuel des Fêtes fût un succès. Lors de la soirée, notre président a lu une adresse à madame Rita Trudel, la remerciant des bonnes années de travail comme présidente.

Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette belle soirée. Ce club appartient à vous tous, pas seulement au conseil d'administration, alors venez vous amuser et participer aux activités.

La réunion de janvier est remise exceptionnellement au 14 janvier 2003. Bienvenue! Un compte rendu du souper sera alors remis.

Les gagnants de notre tirage sont :

- 1e: Toile de Denis Michaud: madame Pat Roy
- 1e: Toile de Jayne Bessette: madame Rita Beauvais
- 2e: Toile d'Haïti don d'André Bergeron: madame Pauline Grimard
- 3e: Miroir décoratif d'André Mariage: monsieur Jean-Nil Gouin.

N'oubliez pas le brunch, le 19 janvier 2003. Le 8 février 2003, il y a un tournoi de dards.

Bonne Année!

Amicalement vôtre, Jayne Bessette, secrétaire.

Le mot du curé: merci!

Du chef du diocèse, l'évêque, au plus humble portier d'église, le Seigneur appelle au service. Et je vois bien le dévouement des personnes qui s'activent dans nos communautés pour que le Seigneur soit plus connu, plus prié, plus aimé: celles qui préparent et animent nos liturgies, celles qui se chargent de l'administration et de l'entretien, celles qui ont souci des malades et des défavorisés, celles qui prennent sur leurs épaules des

projets spéciaux: opération dîme, grands ménages, réparations urgentes. Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont donné ainsi, en 2002, énergie et temps pour leur paroisse.

Pour l'année 2003, je veux aussi vous offrir mes vœux de santé, de paix, de joie dans le Seigneur, pour vous et pour vos proches.

Pierre Larivière, curé

LE CERCLE DE FERMIÈRES

Bonjour!

Après le congé des Fêtes qui fut bienvenu et très apprécié, nous devons retourner au boulot car il y a encore beaucoup de travail à faire pour terminer les morceaux qui sont au programme.

Huit braves se sont pointées pour la réunion du 7 janvier, dans la tempête. C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvées et il a fallu beaucoup de patience à notre présidente, Jeannine, pour contrôler la réunion car les "dérapages" étaient fréquents! Ça paraissait qu'il y avait une tempête dehors!

Pour nous aider dans la finition de nos morceaux, rien ne vaut les informations contenues dans notre revue "L'ActuElle" et le cahier d'artisanat que nous recevons chaque année du provincial. Bien suivre ces conseils, c'est améliorer nos techniques afin de perfectionner notre travail et nous pourrions être fières de ce que nous avons accompli.

Les morceaux suggérés pour février sont:

- en tissage: un ensemble de deux napperons et un centre de table;
- en tricot: une veste à manches longues pour enfant de 6 à 10 ans;
- en art culinaire: une portion de salade de fruits maison.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2003 remplie de beaux défis, de la joie et surtout la santé pour pouvoir accomplir toutes ces belles choses que nous avons projetées de faire.

Bonne année à tous et à toutes!

Kathleen Lafond, relationniste

(suite de la page 4)

Séances régulières du conseil municipal

Les séances régulières du conseil municipal se tiennent les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois à compter de 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 100, rue Taschereau Est. Ces séances sont publiques. Les prochaines séances auront lieu lundi le 27 janvier 2003 et lundi le 10 février 2003.

Ça bouge au conseil de quartier

Suite à la démission de trois membres du conseil de quartier, mesdames Dion, St-Onge et Trudel, le conseil municipal de Rouyn-Noranda devait procéder à la nomination de trois nouveaux membres lors de son assemblée régulière du 13 janvier, soit après la date de tombée du présent *Montbeillard en Bref*. L'un de ces membres aura été désigné par le club de l'Âge d'Or et les deux autres à la suite d'un appel de candidatures auprès de l'ensemble de la population.

Notre conseillère municipale estime, après sa première assemblée publique du conseil

de quartier, en novembre dernier, que le conseil fonctionne bien en dépit des démissions et d'une participation plutôt faible du public. Madame Simard semble, en outre, un peu impatiente d'aborder, au sein du conseil de quartier, la question, cruciale pour les quartiers ruraux, des services de proximité.

La prochaine assemblée publique du conseil de quartier aura lieu le mercredi, 22 janvier 2003, à 19 h 30 en la salle les Bâisseurs du Centre la Croisée.

P.B.

Déversement illégal de la neige sur la voie publique

Avec l'arrivée de l'hiver, la Ville de Rouyn-Noranda tient à rappeler à la population qu'en vertu du *Code de la sécurité routière du Québec* et des règlements municipaux en vigueur sur l'ensemble du territoire de Rouyn-Noranda, il est strictement interdit de déposer ou de rejeter de la neige sur les voies publiques telles que rues, ruelles, trottoirs, chemins, rangs et routes.

Cette pratique nuit à la sécurité de la circulation automobile et piétonnière, ralentit le service de déneigement et de ce fait, occasionne des frais importants à la Ville.

Dans le cas d'une infraction au Code de la sécurité routière, l'amende minimale

est de 60 \$, tandis qu'en vertu des règlements municipaux, les infractions sont passibles d'une amende pouvant atteindre 300 \$, plus les frais judiciaires.

La Ville de Rouyn-Noranda demande votre collaboration. En respectant ces dispositions, vous contribuerez à la sécurité des personnes et des biens ainsi qu'à l'amélioration du service de déneigement.

Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer, selon votre secteur, avec la Sûreté municipale, au 797-7123 ou avec la Sûreté du Québec, au 764-3202.

Conférence du 11 décembre

Gestion intégrée des ressources

M. Pierre Cartier est chargé de projet à la ville de Rouyn-Noranda. Il était accompagné de Jean-François Turcotte, aménagiste. 15 citoyens étaient venus entendre ce que M. Cartier avait à dire et, aussi, donner leurs opinions sur la foresterie à Montbeillard.

L'objectif de la gestion intégrée des ressources est de développer des outils de gestion des forêts des terres publiques qui répondent aux besoins de leurs utilisateurs dans une optique de développement durable.

M. Cartier a fait le tour de tous les quartiers de la ville de Rouyn-Noranda afin de ramasser des informations et de rencontrer différents intervenants : trappeurs, pourvoyeurs, etc. À la suite de cette tournée, il y aura formation d'une table de concertation. C'est à la table de concertation qu'on déterminera les problématiques, les besoins et les objectifs d'aménagement du territoire.

Au chapitre de l'utilisation du territoire, les gens ont mentionné que nous avons des sentiers pédestres, qu'il y avait du chevreuil et de l'original, une carrière de pierres, de la villégiature, une majorité de population riveraine et que le territoire était utilisé à l'année.

À propos des coupes forestières, c'est "non" aux coupes à blanc car on tient à notre beau paysage. On cite l'exemple de ce que Norbord a fait de l'autre bord du lac Opasatica : il paraît que c'est déplorable. Les chasseurs ont mentionné que lorsqu'un chemin de pénétration était fait, il y avait plus de vols dans les camps de chasse et, évidemment, après une coupe forestière, le territoire est détruit pour quelques années. On a mentionné aussi que la bande de protection riveraine n'est pas assez large.

Pour ce qui est de la cohabitation avec les autres utilisateurs, une propriétaire de chiens de traîneaux a mentionné le fait que ce n'était pas évident d'être en traîneaux à chiens sur le lac avec les motoneiges qui passent tout près pour effrayer les chiens. Il faudrait prévoir différentes zones : traîneaux à chiens, motoneiges, VTT, etc.

On voudrait avoir notre mot à dire dans le prochain plan quinquennal. Avec les avis dans les journaux, on recommande de mettre une carte afin qu'on comprenne bien où la compagnie veut intervenir. On a suggéré qu'il y ait des cartes dans le quartier et une carte aussi du plan quinquennal. On aimerait que les citoyens qui demeurent en bordure des territoires de coupe soient avisés de la date du début des travaux. On voudrait continuer à faire du bois de chauffage et on déplore le fait que les compagnies forestières aient préséance sur la population locale.

On manque d'informations sur plusieurs dossiers forestiers (la régénération, le volume de bois réel, les possibilités forestières, la faune et son utilisation, son potentiel, etc.)

M. Carrier nous a montré des exemples fictifs de modalités d'aménagement intégré obtenus par le biais d'une démarche de concertation : un pourvoyeur, un trappeur et un industriel forestier qui cohabitent sur un territoire et où des coupes forestières sont prévues.

Le résultat des prises de décision de la table de concertation sera intégré au schéma d'aménagement de la ville et aux plans d'aménagement forestier. Comme l'a dit M. Carrier, le cheminement dépend de la volonté des participants, c'est un processus continu qui exige de la souplesse de part et d'autre.

Kathleen Lafond



Nouvelles de la Biblio

Une stagiaire au CACI

Le Projet Emploi Jeunesse longtemps attendu nous permet d'offrir aux personnes intéressées une formation de base leur permettant de naviguer plus à l'aise sur l'autoroute de l'information. Marie-Josée Petit offrira ce service pour les mois de janvier, février et mars. Plusieurs demandes sont en attente. Elle prendra rendez-vous avec les personnes ayant fait la demande. Vous pouvez toujours vous inscrire auprès de Marie-Josée au 797-2455 ou encore à votre bibliothèque au 797-2985.

Généalogie : une passion !

Cet atelier se donnera lundi le 27 janvier à la bibliothèque. Voici le contenu de cet atelier: Comment créer un arbre généalogique, quels sont les outils de référence? Quelles informations doit-on recenser? Personne-ressource: Louise-Hélène Audet des Archives nationales du Québec. Des places sont encore disponibles.

Feng Shui : atelier

Cet atelier se donnera mercredi le 26 février prochain. La personne-ressource, Louis Michel Martel, est thérapeute. Le contenu : historique du Feng Shui, court parallèle entre le Feng Shui et la géobiologie moderne, circulation du chui dans la maison, cycle constructeur et cycle destructeur. Inscrivez-vous maintenant !

Poids-Santé: atelier

Cet atelier se tiendra le 3 février à 19 h.

Comment perdre ou maintenir son poids santé. Horizon santé vous offre des moyens concrets et des produits exclusifs. Possibilité de suivi en groupe ou personnel. L'atelier sera donné par Hélène Charnard, superviseur: 764-5910. Venez chercher de l'information et partager vos expériences.

Prix de présence et dégustations. Inscrivez-vous à votre biblio au 797-2985.

Cours de sécurité nautique: atelier

Condition préalable: minimum de 15 personnes. Coût de participation. 50.00 \$. Durée de 4 heures, de 18h30 à 22h30. Lundi le 17 mars. À noter: les jeunes de huit ans et plus que les parents jugent capables de suivre le cours, sont acceptés et le test est adapté à leur niveau d'âge. La carte est valide à vie. À noter, pour les personnes ayant une difficulté au niveau de lecture, un test oral est offert. Aviser à l'avance.

Diane St-Onge, pour le comité biblio.